

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2020

Tous les membres en exercice sont présents

Secrétaire de séance : Dany BONNAIRE

La séance ouverte,

Le précédent compte- rendu du 26 mai 2020 est approuvé à l'unanimité

FINANCES

RAPPEL DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Madame le Maire rappelle les résultats des comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2019, votés le 3 mars 2020 comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 926 897,34 €
- Recettes de fonctionnement : 1 592 433,13 €
- Soit un excédent de la section de fonctionnement : 665 535,79 €

- Dépenses d'investissement : 1 442 401,74 €
- Recettes d'investissement : 1 454 034,83 €
- Soit un excédent de la section d'investissement de 11 633,09 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020

Au préalable, Madame le Maire apporte les précisions suivantes concernant la taxe d'habitation:

La taxe d'habitation sera supprimée intégralement pour 80 % des foyers fiscaux en 2020.

Pour les 20 % restant, la suppression s'échelonnera de 2021 à 2023.

L'état compensera la perte de la TH sur les résidences principales par le reversement aux communes de l'actuelle part départementale de la taxe foncière.

Les intercommunalités et les départements bénéficieront d'une part de la TVA.

Sur proposition de Madame le Maire et à l'unanimité, les taux appliqués en 2019 sont maintenus sans augmentation et donc reconduits comme suit :

Nature de l'impôt	Taux
Taxe d'habitation	1,00 %
Taxe foncière sur le bâti	4,66 %
Taxe foncière sur le non bâti	35,58 %

BUDGET PREVISIONNEL 2020

La commission finances s'est réunie le 23 juin 2020 pour préparer le budget primitif 2020 dont les prévisions ont été transmises pour contrôle à Mme FAURE, Trésorière de St Paul 3 châteaux.

Il est approuvé à l'unanimité comme suit :

- Section fonctionnement : dépenses et recettes s'équilibrent à hauteur de 6 197 531 €
Dont un virement à la section investissement de 4 841 881 €

- Section investissement : dépenses et recettes s'équilibrent à hauteur de 6 760 156 €
Dont le virement de la section de fonctionnement de 4 841 881 €

➤ En section fonctionnement le montant prévisionnel des recettes est de 1 258 850 € sans tenir compte du virement à la section investissement

➤ En section investissement les principaux postes sont TTC :

- Ruine Catil	104 862 €
- Eglise et remise	1 035 917 €
- Salle des fêtes	314 660 €
- Local technique	458 346 €
Soit un total de	1 913 785 €

BUDGET PREVISIONNEL 2020 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT

- Section fonctionnement : dépenses et recettes s'équilibrent à hauteur de 63 011,54 €
- Section investissement : dépenses et recettes s'équilibrent à hauteur de 185 796,86 €

A noter l'obligation comptable d'équilibrer la section fonctionnement déficitaire depuis plusieurs années autrement que par virement depuis le budget de la commune.

Dans ce sens une faible augmentation des tarifs a été fixée pour 2020.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2020

Les associations ont été contactées par la mairie afin de fournir un bilan de leurs finances faisant apparaître l'impact de la crise sanitaire sur leurs manifestations.

Après délibération et vote à l'unanimité, elles sont octroyées comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANT SUBVENTION
ASR ROUSSAS	2 800
AMICALE PERSONNEL DE GRIGNAN	200
STE ROUSSASSIENNE DE BOULES	800
ACCA ROUSSAS	800
CIRK'ONFLEX	400
APAS. (Académie Provençale des Amis de Stuttgart)	1 500
ASS. TENNIS CLUB VALAURIE	200
AMIC.ANC.COMBATTANTS	200
ASS FRANCAISE DE LUTTE CONTRE LA MUCOVISCIDOSE	160
AMICALE LAIQUE VALROUSSE	1 000
FOOT JEUNES VENCE ET BERRE	800
G.D.A Groupement de Développement Agricole du Tricastin	100
CLUB 3 ^E AGE VALAURIE/ROUSSAS	400
ANEV (Association Nationale des Elus du Vin)	100
AFM TELETHON « ASS. LUTTE CONTRE LA MYOPATHIE »	160
BIBLIOTHEQUE DE LA VENCE	1 000
ASSOCIATION PARALYSES DE France	160
MEMOIRES DE LA DROME	100
RECHERCHE SCLEROSE EN PLAQUES	160
ASSOCIATION GYMNASIQUE VOLONTAIRE	1 400
MEMOIRE AGRICOLE DU PAYS DE GRIGNAN	300
ADAPEI DE LA DROME (opération brioches)	200
LES AMIS DU SANCTUAIRE	1 300
FNATH (association des accidentés de la vie)	160
COMITE DES FETES DE ROUSSAS	8 000
ASSOCIATION ROUSSASSIENNE DE LOISIRS	400
LES RESTOS DU COEUR	160
PILATE ATTITUDE	600
LA GAULE TRICASTINE	300
2 ROUES SAS	400
RESSOURCE MONTELIMAR	400
SOLEIL DES ARTISTES A L'HOPITAL	160
TOTAL	24 820

CREDITS DE FORMATION DES ELUS

Un nouveau texte prévoit l'adoption de crédits de formation des élus pour le mandat correspondant à 20% du montant total des indemnités de fonction.

Ces nouvelles dispositions sont approuvées à l'unanimité.

REMISE GRACIEUSE DU LOYER DE MAI DU RESTAURANT « LA TABLE DE ROUSSAS »

Le restaurant ayant été fermé pour cause de crise sanitaire, une remise gracieuse du loyer de mai (soit 1057,32 € par mois) lui est consentie à l'unanimité.

TRAVAUX

SANCTUAIRE

Les travaux sont terminés à l'exception du remplacement d'un volet motorisé d'ouverture dans la rosace située sur la façade Sud. Après quoi le dossier complet sera transmis pour le versement de la subvention.

Par ailleurs, compte tenu de la non-conformité de l'ouverture des portes au regard de la sécurité (ouverture à l'intérieur du bâtiment), il est décidé de mettre en place un sas à l'entrée du bâtiment.

Coût prévisionnel : 6 999,60 € HT

SALLES DES FETES

Les derniers travaux de l'entreprise DORNE sont achevés, restent ceux de l'extérieur (auvent et porche) dévolus à l'entreprise TOGNETTI, laquelle a été liquidée récemment.

S'agissant de travaux hors marché ils seront donc exécutés par l'entreprise PIOVESAN qui intervient également sur le chantier du local technique.

LOCAL TECHNIQUE

Ce chantier a pris du retard du fait de la crise sanitaire, les travaux de peinture sont en cours de finition.

Lors de la dernière réunion de chantier une malfaçon à été relevée au niveau du carrelage qui s'avère non plat malgré un ragréage supplémentaire demandé par le maître d'ouvrage.

Les travaux d'aménagement extérieurs devraient être réalisés en juillet.

EGLISE

Les travaux de l'église se déroulent normalement.

La réfection de la toiture est en bonne voie

Des tests ont été réalisés pour choisir la couleur des enduits de façades.

Le groupe de travail chargé du devenir culturel de l'église se réunira le 1^{er} juillet prochain afin d'étudier les aménagements internes à apporter au bâtiment en fonction des manifestations susceptibles d'y être organisées (théâtre, cinéma, concerts...).

RUINE CATIL

Les travaux ont repris depuis le 18 juin.

Le mur confortant les voûtes a été consolidé.

Un échafaudage a été installé pour traiter le mur supérieur qui surplombe la plateforme.

Les travaux avancent normalement.

VOIRIE

- Chemin de Mr BERTAND dont la propriété se retrouve sans accès légal : des explications seront demandées au notaire ayant acté la vente DONNEAUD / Bertrand.
- Débroussaillage des chemins communaux : l'entreprise MALGRAS a terminé les travaux.
- La réfection de l'Impasse Gory est achevée, reste à aménager sa sortie sur la D 203.

DIVERS

RACHAT CAMION EN REMPLACEMENT DU CAMION VOLE

Il est retenu le devis de la société IVECO de 47 000 HT.

A noter que suite au vol du précédent camion, l'assurance a remboursé la somme de 30 000 € à la commune.

EQUIPEMENT EN MATERIEL DU NOUVEAU LOCAL TECHNIQUE

L'offre Prolians est retenue pour 8 201,61 HT.

AMENAGEMENT DU MUR NORD DU LOCAL TECHNIQUE ET SORTIE SUR LA ROUTE D'AIGUEBELLE

Le mur Nord reliant le local technique à la passerelle sera rehaussé pour protéger l'enceinte du vent et la sortie de la passerelle sur la Route d'Aiguebelle aménagée.

Coût de l'opération : 4 650 HT

PERSONNEL COMMUNAL

Un poste permanent est créé à partir du 1^{er} juillet 2020 sur la base de 28 heures hebdomadaires, pour être pourvu par un contrat de travail de droit public à durée déterminée (fondé sur l'article 3-3-3 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée) ne pouvant excéder une durée de 6 ans.

AFFAIRES GENERALES

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Les 12 membres de la CCID seront désignés par les services fiscaux, sur la base d'une liste de 24 personnes de la commune proposées par la mairie.

DESIGNATION DELEGUES AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

A chaque renouvellement de mandat il est nécessaire de désigner un délégué élu et un délégué agent qui seront les représentants de la commune au sein des instances du CNAS

- Déléguée agent désignée: Jeanne-Marie FAURE
- Déléguée élu désignée : Dany BONNAIRE

CONVENTION SAE/COMMUNE DE ROUSSAS POUR MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

Depuis de nombreuses années la commune de Roussas héberge le personnel du SAE dans un bureau et met à disposition un garage pour entreposer le matériel.

Aucune convention n'ayant été signée jusqu'à présent, cette situation est régularisée

Les modalités de cette mise à disposition sont dorénavant précisées dans une convention signée des deux parties.

MISE EN PLACE D'UN ABRI POUR LES VELOS A PROXIMITE DE L'ECOLE

Des parents d'élèves sollicitent la création d'un abri vélo à l'entrée du parking de l'école Valrousse, vers la maison des associations.

Les élèves de CM2 viennent à l'école en vélo et souhaiteraient garder cette habitude pour après se rendre à l'arrêt de bus les emmenant au collège.

Avis favorable est donné à l'unanimité.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21 h 30

Le Maire,

Christiane ROBERT

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE VALROUSSE" at the top and "Drôme" at the bottom, with a small star on the right side. The signature is a cursive script that extends to the left and right of the stamp.